

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 1^{er} février 2016 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Est absent : M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

16-02-15 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

16-02-16 **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016, tel que rédigé.

16-02-17 **Approbation des dépenses pour les travaux exécutés aux chemins municipaux**

Sur la proposition de Ninon Fortier appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu:

- Que le conseil municipal approuve les dépenses de 6 162,76 \$ pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 6 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

16-02-18

Approbation des dépenses pour les travaux exécutés aux chemins municipaux

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu:

- Que le conseil municipal approuve les dépenses de 10 129,50 \$ pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000 \$ dont un premier versement de 6 000 \$ en 2015, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

16-02-19

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Envoi de la programmation de travaux

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018*;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Godfrey Plachta appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu que la municipalité de Trois-Rives:

- S'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- S'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- S'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- S'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

16-02-20

Demande de dérogation mineure de Claire Favreau et Claude Caron – Immeuble du 657, chemin du Lac-Mékinac

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Claire Favreau et Claude Caron auprès de l'inspecteur municipal, visant à régulariser

- l'implantation d'un bâtiment principal à 4,44 mètres de la ligne arrière, alors que le règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives prescrit 9 mètres;
- l'implantation d'un bâtiment secondaire à 0,87 mètre de la ligne arrière, alors que le règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives prescrit 1 mètre.

Considérant que l'écart entre la dérogation demandée et la norme municipale est minime;

Considérant que l'acceptation de cette demande ne causerait aucun préjudice à qui que ce soit;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise cette dérogation mineure.

16-02-21

Offre de protections additionnelles en assurances

Considérant que le Groupe PMA Assurances inc. offre des protections additionnelles à joindre au contrat d'assurances existant de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives refuse les protections additionnelles concernant :

- Le tremblement de terre;
- L'inondation;
- La responsabilité civile complémentaire « Umbrella »;
- L'avenant C-21;
- Bénévoles et brigadiers

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Luc Girard, médecin responsable au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), qui nous informe que cet organisme a le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de santé spécifique pour notre établissement.

Il souligne que l'évaluation qui a suivi la visite de connaissance de notre milieu de travail, faite le 14 janvier 2016, les a menés à constater l'absence de contaminant jugé significatif pour la santé et l'intégrité physique des travailleurs, et qu'il ne sera donc pas nécessaire d'élaborer un programme de santé pour le moment.

- De Linda Daoust, directrice générale et chef de l'exploitation de la mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), qui nous annonce qu'un montant de 4 000 000 \$ sera versé aux membres sociétaires admissibles au terme de l'exercice de 2015.

Elle se dit heureuse de nous indiquer que la part de Trois-Rives s'élève à 1 109 \$, et joint à son envoi le calcul ayant servi à la détermination de ce montant.

- De Lyne Vézina qui dit avoir le plaisir de nous annoncer qu'elle participera au sixième relais pour la vie de Hérouxville le 27 février 2016, et sollicite l'appui de la municipalité étant donné que chaque participant doit recueillir 150 \$ en dons pour la Société canadienne du cancer. Elle précise qu'elle fera partie de l'équipe « Plein Soleil » et nous remercie de l'attention dont cette demande fera l'objet.

- De Catherine St-Arnaud-Babin du Réseau BIBLIO, qui nous rappelle que la semaine de l'action bénévole organisée par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec se déroulera du 10 au 16 avril cette année. Elle souligne que la vitalité des municipalités de nos régions repose sur l'engagement bénévole de centaines de personnes qui ont à cœur, entre autres, la vie culturelle, comme les membres du comité de la bibliothèque.

Elle termine en disant souhaiter que leur apport sera significativement souligné en avril prochain puisque grâce à eux, nos concitoyens ont accès à un service de qualité toute l'année.

- De Carole Gaudet, directrice régionale de la Mauricie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui dit avoir bien reçu, en date du 18 janvier 2016, notre relevé identifiant les membres du conseil municipal qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Elle nous rappelle que le prochain relevé devra leur être transmis le 15 février 2017 au plus tard.

- De Manon Cloutier, secrétaire de la Coopérative de solidarité de Mékinac, qui nous fait part que suite au dépôt d'intention, faite par le syndic, de soumettre une proposition suivie du dépôt d'une proposition concordataire, la Coopérative de solidarité de Mékinac annule sa demande de subvention datée du 5 janvier 2016, transmise au conseil municipal.

16-02-22

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 5 387,20 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 27 déc. et du 3, 10, 17 et 24 janv.	4 598,08
Ginette Roy Saint-Arneault	Service de conciergerie janvier	600,00
Société canadienne du cancer	Don « Relais pour la vie » 1 participante	50,00
Société canadienne du cancer	Don « Relais pour la vie » Partenariat	50,00
Coopérative de solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	89,12

16-02-23

Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 1^{er} février 2016 totalisant 118 942,99 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1020,40
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	347,36
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	347,36
Caroline Naud	Rémunération et allocation	347,36
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	347,36
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	347,36
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	347,36
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	249,60
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	96,96
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	101,76
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,93
Croix bleue Médavie	Assurances collectives	920,30
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,29
Buroplus	Fourniture de bureau	201,97
Daniel Doucet	Déneigement ch de l'Anse (2 ^e vers.)	1 700,00

Robert Doucet MRC de Mékinac	Déneigement ch Lac-aux-Sleighs (2 ^e vers.) Enfouissement Régie décembre, Résidus domestiques dangereux (RDD) et entente inspecteur décembre	8 600,00 3 579,51
Fondation de la SSS de l'Énergie	Don en guise de condoléances	60,00
Infotek Mékinac	Toner noir imprimante	258,70
Groupe Ultima inc. Petite caisse	Assurances générales Copies et pliage de documents, agenda et produits d'entretien	7 991,00 212,77
Association des directeurs municipaux du Québec	Abonnement annuel et assurances	790,69
Chambre de commerce de Mékinac	Gala reconnaissance 24 novembre 2015	804,83
Yves Paquette	Frais de déplacement CCU	16,32
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	287,44
Télébec Ltée	Service téléphonique	104,01
Xerox Canada Ltée	Photocopies	88,62
PG Solutions	Formulaire comptes de taxes	426,44
MRC de Mékinac	Quote-part 2016 1 ^{er} versement	28 882,00
Mach. W. St-Arnault & fils	Déneigement chemins 2 ^e versement	52 651,73
CRSBP Centre Mauricie...	Contribution 2016	3 155,79
Coopérative de solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	12,92
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Gérald Naud	Déplacement compétition de cerfs-volants	86,40
Coopérative de solidarité Mékinac	Aide financière	4 500,00

Note : Une erreur s'est glissée, le total de la liste aurait dû être 119 008,71 \$ au lieu de 118 942,99 \$ comme indiqué plus haut.

Paiements pré-autorisés

SSQ Groupe Financier	Cotisations régime retraite janvier	551,79
----------------------	-------------------------------------	--------

16-02-24

Campagne de financement du Marché Mékinac – Objectif 2 750 \$

Considérant l'approche de la coordonnatrice du Marché Mékinac, Élyse Gauthier, à l'effet d'obtenir du financement pour l'implantation du Marché Mékinac à Saint-Tite, de juin à octobre 2016;

Considérant que le suivi du dossier de la Coopérative de solidarité Mékinac, entreprise de Saint-Joseph-de-Mékinac, est plutôt le centre d'intérêt ces temps-ci, en raison de sa vulnérabilité économique;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu que le conseil municipal de Trois-Rives décline l'invitation à souscrire à la campagne de financement du Marché Mékinac 2016.

16-02-25

Règlement proposé par la Sûreté du Québec

Considérant que la Sûreté du Québec a soumis à la municipalité le règlement intitulé *Règlement concernant la sécurité, la paix, et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec*;

Considérant que certains règlements municipaux sont déjà en vigueur concernant, entre autres, les nuisances;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande au Comité consultatif d'urbanisme de se pencher sur le règlement proposé et sur ceux déjà en vigueur, afin de vérifier s'il y auraient des points particuliers dans le règlement de la SQ qui pourraient être intégrés aux règlements municipaux.

16-02-26

Société canadienne du cancer – Demande de partenariat

Considérant la sollicitation d'aide financière de Lyne Vézina, visant à recueillir des dons pour la Société canadienne du cancer dans le cadre de la marche du *Relais pour la vie de Hérouxville* qui aura lieu le 27 février prochain;

Considérant que l'objectif de cette sixième édition de l'activité est de recueillir des fonds pour aider à vaincre le cancer;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte ce partenariat en versant à la Société canadienne du cancer 50 \$ en guise d'encouragement à madame Vézina qui soutient cette cause.

16-02-27

Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.